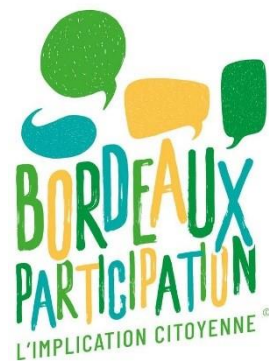


Compte-rendu de la réunion d'information

08 septembre 2022
de 18h à 19h30

Travaux de requalification de la rue Leyteire





Etaient présents :

- 20 habitants et habitantes
- Olivier Cazaux, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Avec la participation des services de la Ville et de Bordeaux Métropole et des partenaires : Isabelle Galinier, Laurent Kergreis (service aménagement urbain - pôle territorial de Bordeaux), Jean-Luc Rouxel, Nicolas Desmard (service des études et de la maîtrise d'œuvre - pôle territorial de Bordeaux), Monsieur Gronon (Colas/Fayat), Philippe Labeyrie (mairie de quartier Bordeaux Sud), Thierry Manzi (assistant d'Olivier Cazaux), Pauline Legardien (mission démocratie permanente)

INTRODUCTION D'OLIVIER CAZAUX

Bonjour à toutes et tous, je vous remercie de vous être déplacé.e.s pour assister à cette réunion d'information sur les travaux de requalification de la rue Leyteire. Ces travaux sont attendus depuis longtemps.

Présentation de l'équipe projet

Maitre
d'ouvrage



I.Galinier

L.Kergreis

Maitre
d'œuvre



J-L.Rouxel

D.Daran

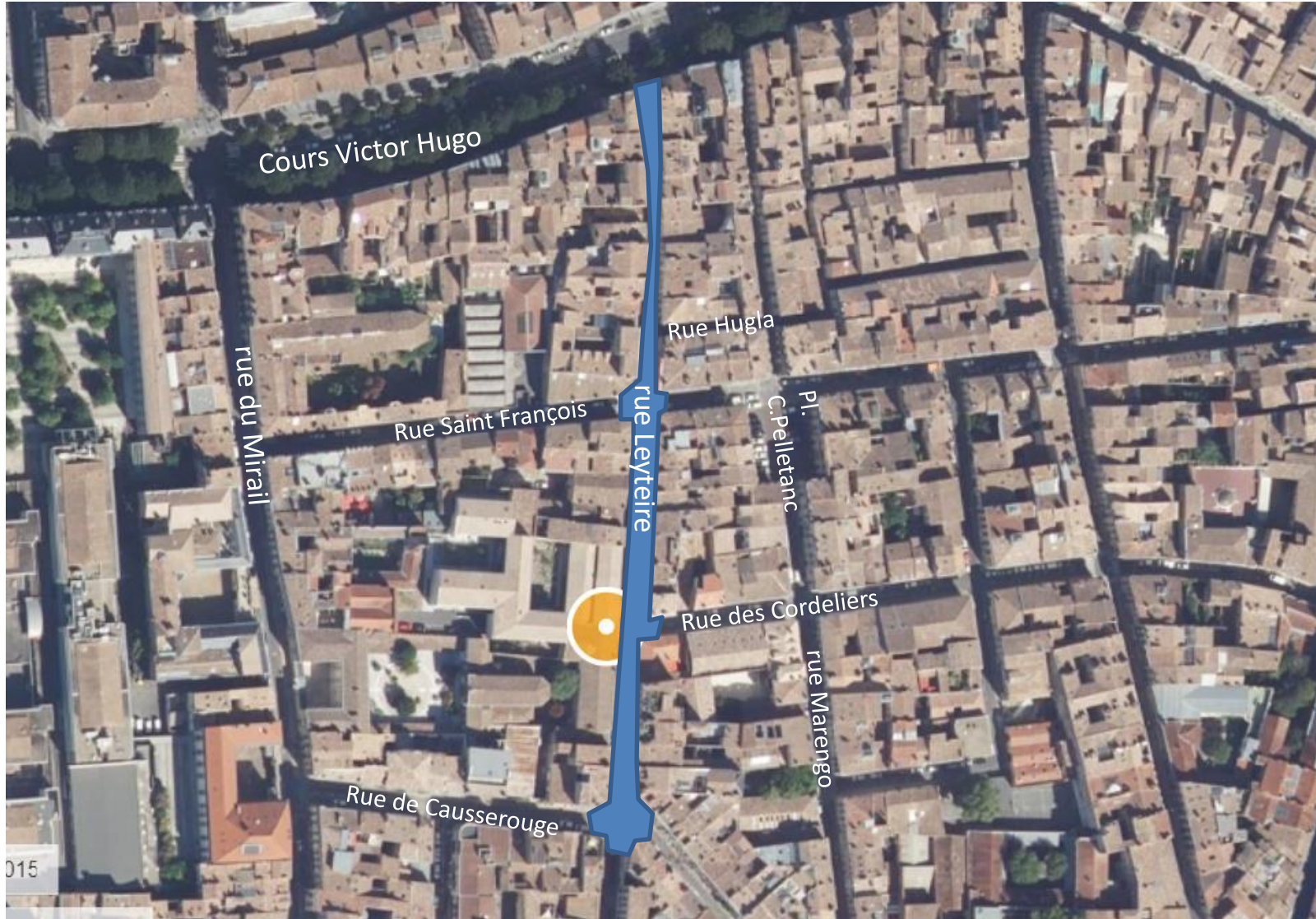
Entreprises

M.Gronon
COLAS/FAYAT

SOMOPA :
pavage

+ 1 CSPS : BTP Consultant

Vue aérienne du quartier périmètre de l'opération



Rue Leyteire



Rue située dans le secteur sauvegardé de la Ville de Bordeaux « site Patrimonial Remarquable »

Usage mixte mais principalement en lien avec l'habitat.

Grande place octroyée à la circulation des véhicules et au stationnement.

Les piétons sont relégués au second rang avec peu de place pour s'y déplacer.

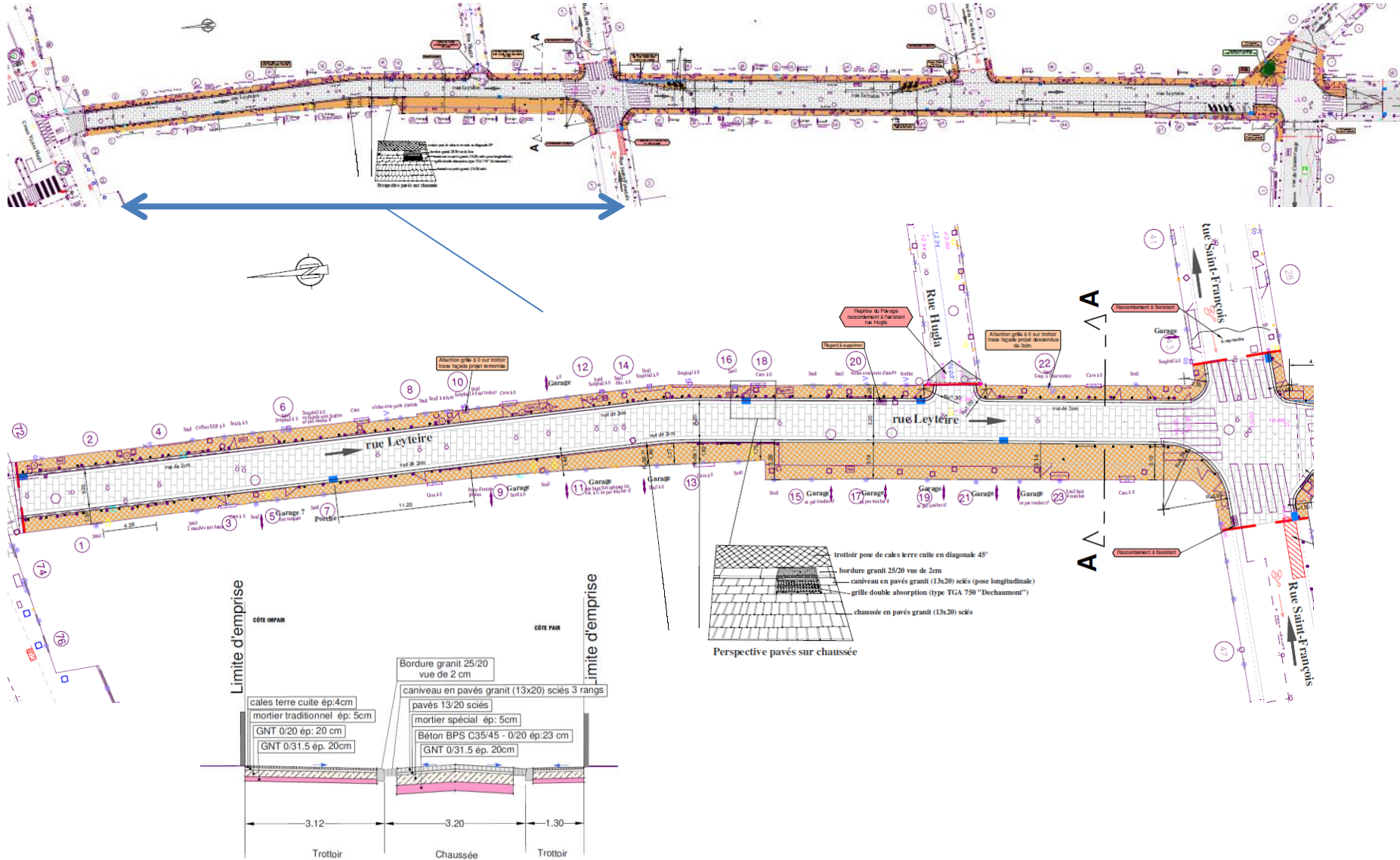
Difficultés de circulation pour les modes doux.

Rue en pavés anciens (non sciés) avec de nombreuses reprises en enrobé et de nombreux déchaussements => rue très difficilement praticable

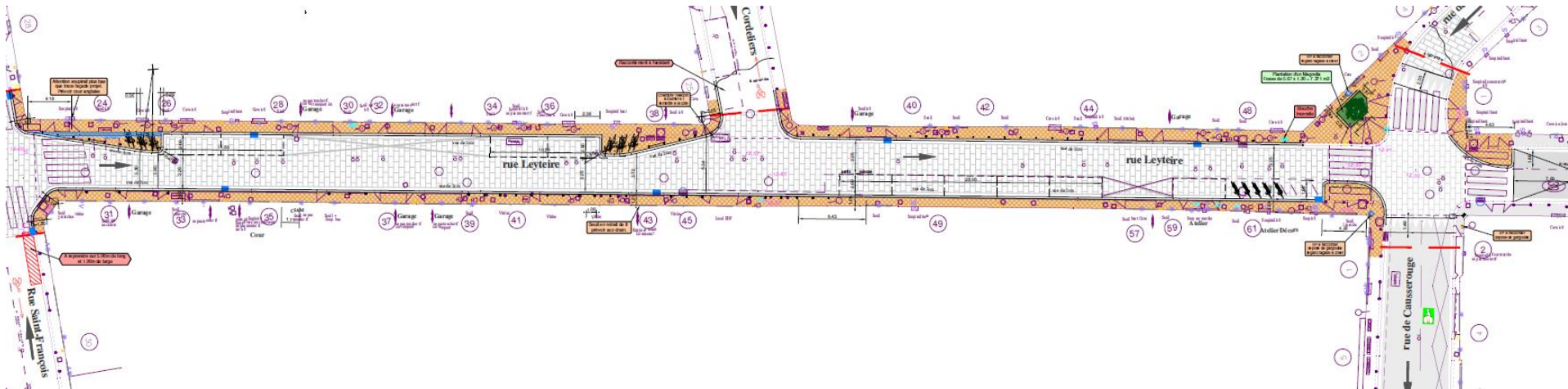
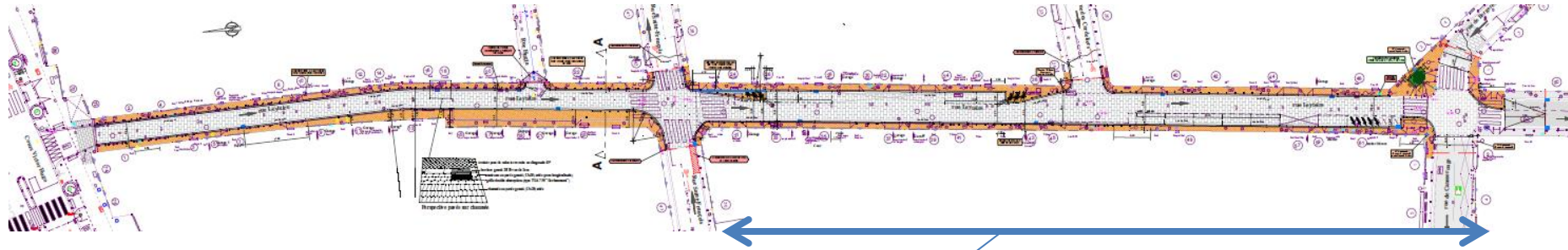
Les objectifs du projet

- Inciter les vélos et piétons à emprunter cet itinéraire vers l'hypercentre Bordelais
- Éviter le stationnement sauvage et de manière générale, sécuriser le cheminement sur les trottoirs
- Rénover cette rue dégradée tout en conservant son caractère actuel : qualité des matériaux

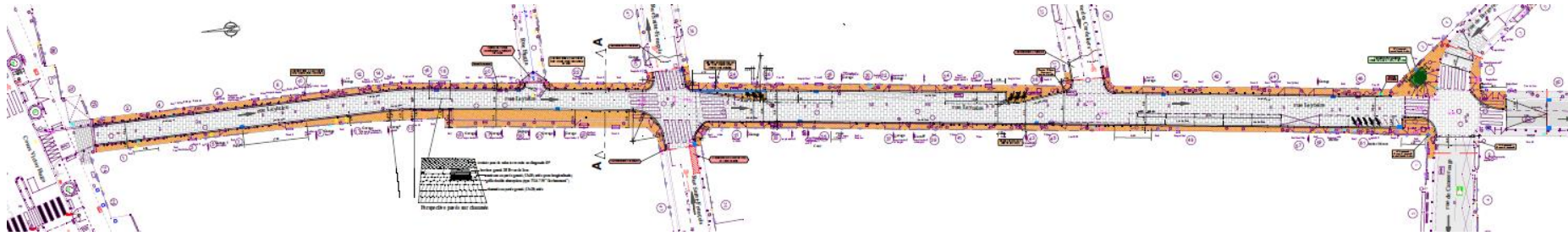
Les plans



Les plans



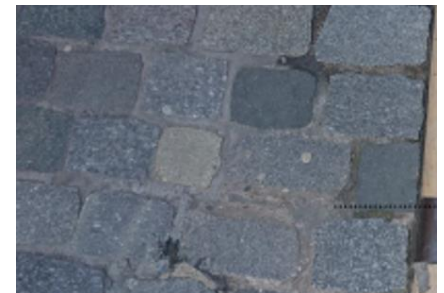
Les matériaux



- Trottoirs en pavés terre cuite pose en diagonale



- Partie centrale circulée en pavés granit sciés



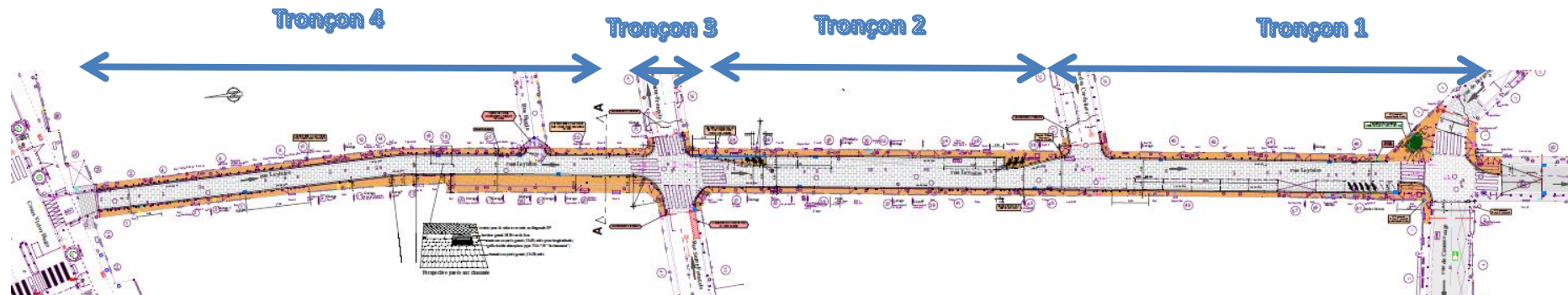
- Bordures en granit

Les informations clés :

- Démarrage travaux : début octobre 2022
- Durée des travaux : 10 mois
- Avancement des travaux par tronçon/phase pour limiter au maximum les impacts :

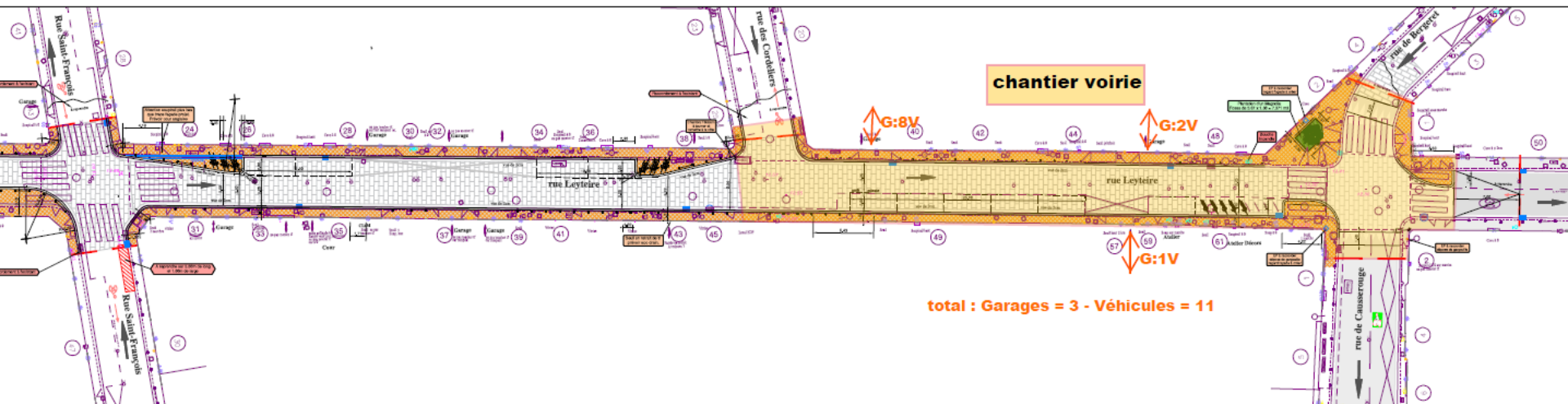
Sur chaque tronçon : période de dépose pavés, terrassement, assainissement, béton voirie puis période de pavage

- Base vie sur la place Camille Pelletan
- Phasage en fonction de l'arrêté immeubles en péril au n°9 et 11



RUE LEYTEIRE

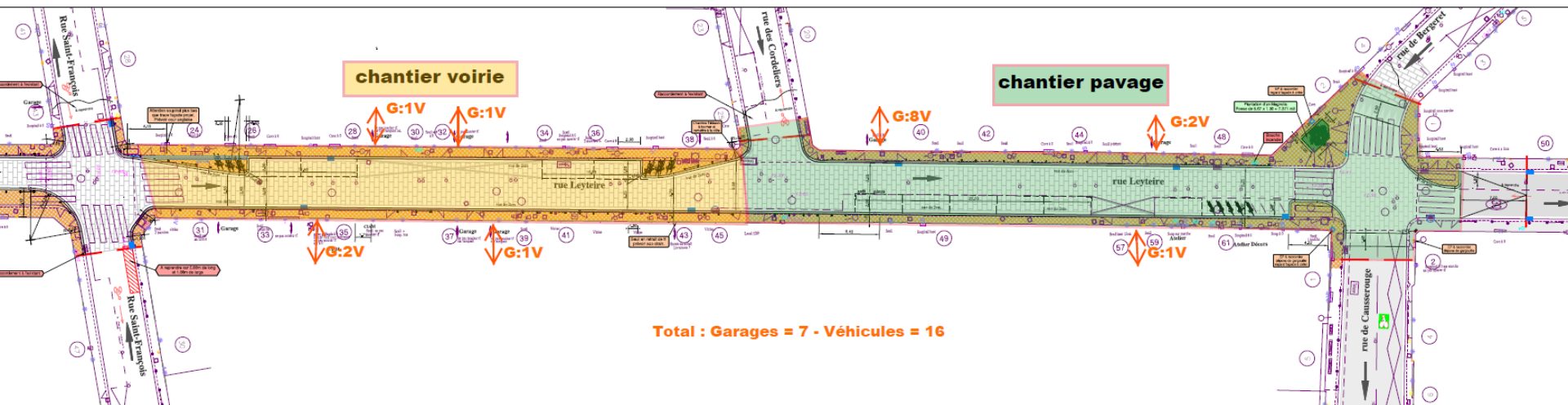
PHASE 1 : du 03/10/2022 au 18/11/2022



Les dates indiquées sont des dates **prévisionnelles**

RUE LEYTEIRE

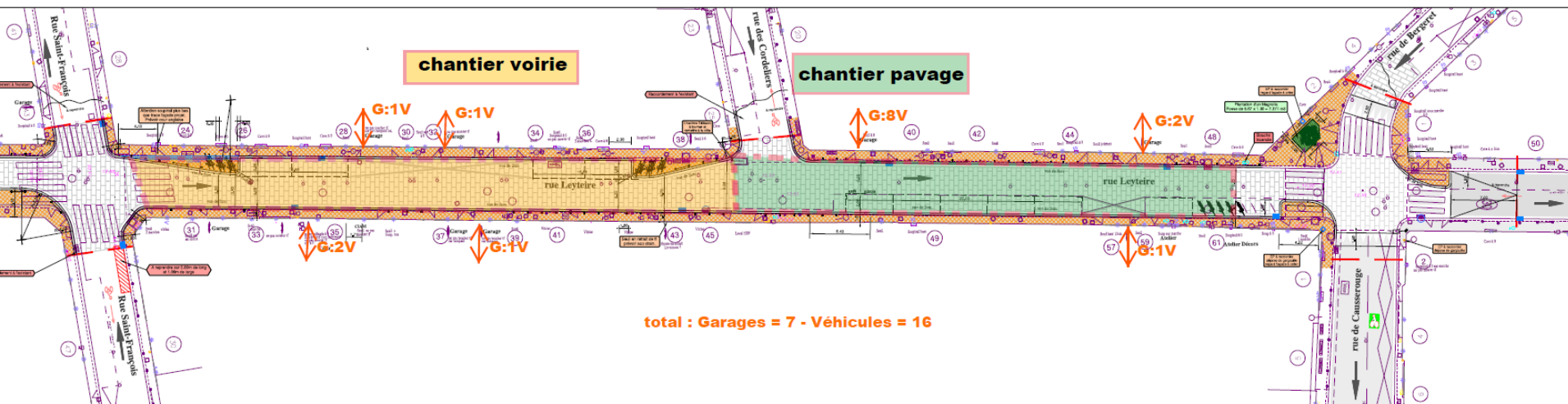
PHASE 2 : du 21/11/2022 au 21/12/2022



Les dates indiquées sont des dates prévisionnelles

RUE LEYTEIRE

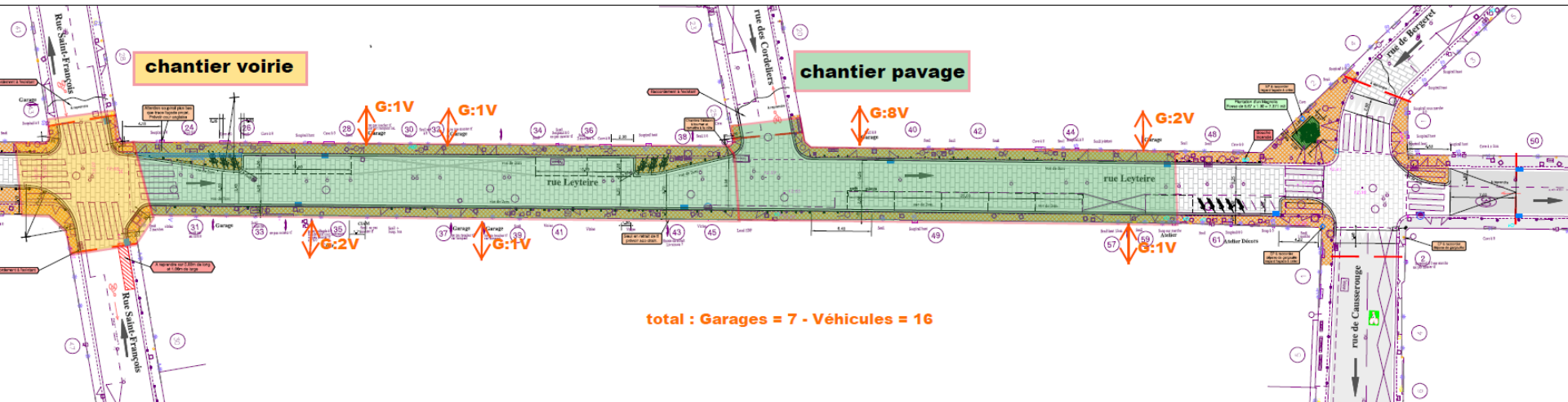
PHASE 2B : du 23/12/2022 au 03/01/2023
Arrêt de chantier "Fêtes de fin d'année"



Les dates indiquées sont des dates **prévisionnelles**

RUE LEYTEIRE

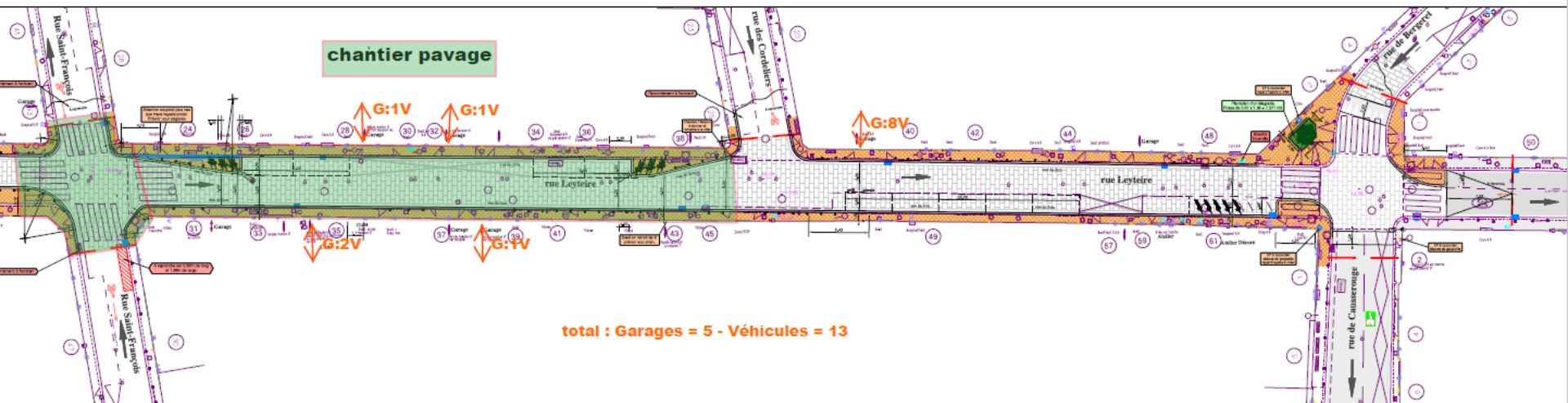
PHASE 3 : du 04 au 21/01/2023



Les dates indiquées sont des dates prévisionnelles

RUE LEYTEIRE

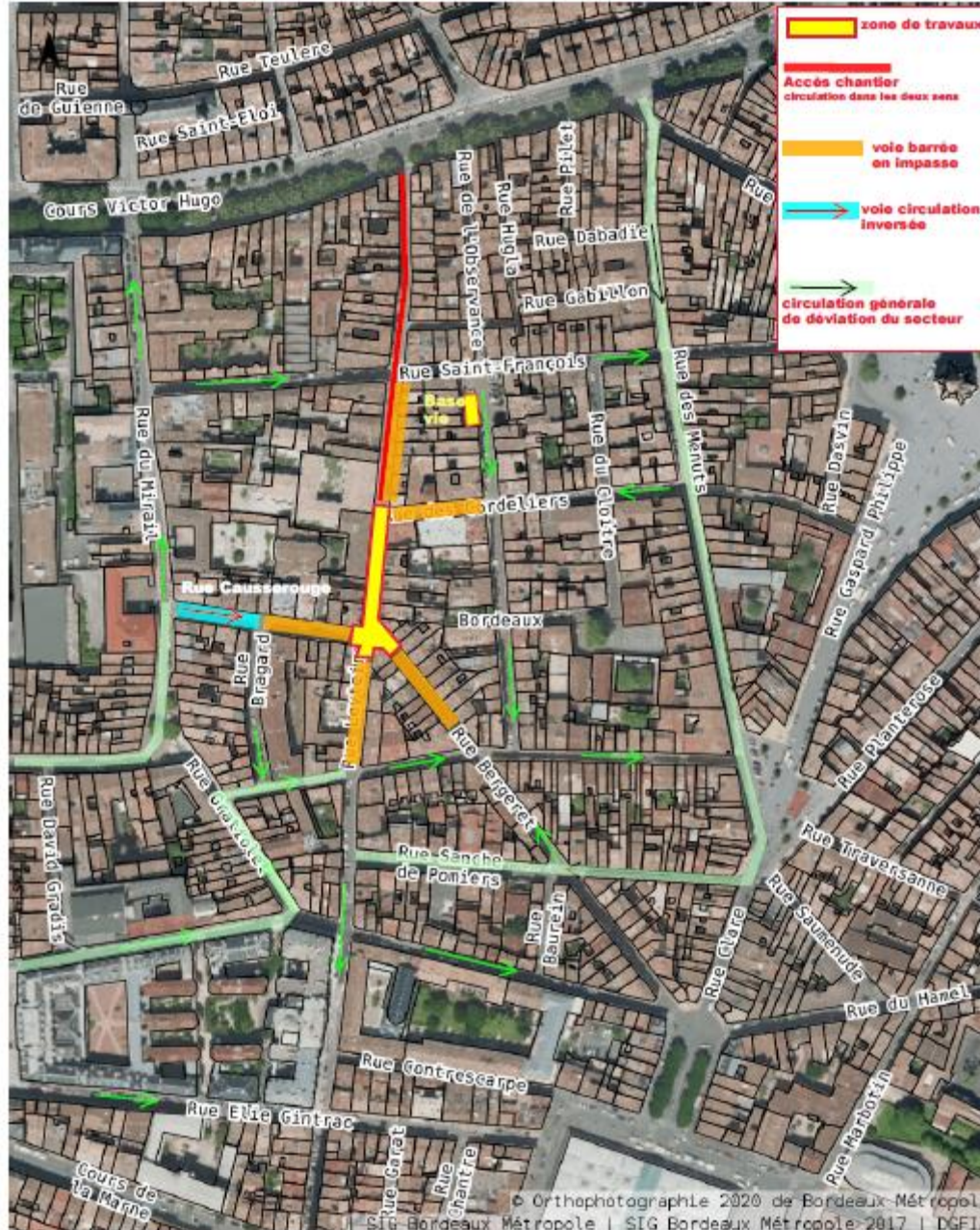
PHASE 4 : du 23/01/2023 au 28/02/2023



Les dates indiquées sont des dates **prévisionnelles**

RUE LEYTEIRE - PLAN DE CIRCULATION

Phase 1 - Bergeret/Cordeliers - du 03/10 au 21/11/2022



RUE LEYTEIRE - PLAN DE CIRCULATION

Phase 2 - Bergeret/Saint François - du 21/11 au 21/12/2022



RUE LEYTEIRE - PLAN DE CIRCULATION

Phase 4 - Cordeliers/Saint François - du 23/01/2023 au 28/02/2023



Synthèse des échanges avec les habitant.e.s

LE PROJET

- Objectifs du projet : créer un **axe apaisé** sans changement de sens de circulation, ralentir et partager l'espace public. La rue sera une zone de rencontre où les piétons seront prioritaires.
- La portion entre la rue Causserouge et la rue Broca ne sera pas traitée pour des raisons de priorisation des tronçons en lien avec le budget alloué.
- L'ajout d'**arceaux vélos** a été prévu dans le projet et de nouveaux arceaux pourront être ajoutés si l'espace est suffisant.
- Un **arbre** sera planté au niveau de la placette Bergeret > impossible d'en planter plus compte tenu de la présence de réseaux et de l'étroitesse de la rue.
- Il n'y aura pas de contrôle d'accès dans le cadre du projet.

LE CHANTIER

- Les **horaires de chantier** sont approximativement de 8h à 17h. Une communication auprès des habitant.e.s sera assurée tout au long des travaux.
- Pour chaque tronçon, les travaux comprennent :
 - dans un premier temps, le terrassement, les fondations des trottoirs (1 trottoir puis l'autre)
 - dans un deuxième temps, le terrassement, les fondations de la voie de circulation.
 - Le pavage des trottoirs et de la chaussée intervient après. Lorsque le pavage du premier tronçon est terminé, les travaux débutent en parallèle sur le deuxième tronçon et ainsi de suite.
- Lors des travaux sur la voie de circulation, l'**accès aux véhicules** sera interdit. Seuls les piétons et les vélos pied à terre pourront circuler sur les trottoirs.
- Pendant les travaux, apparaît un risque d'embouteillages et de stationnement anarchique dans les rues adjacentes > l'accès sera réservé uniquement aux riverains.
- Le tronçon n° 4 sera réalisé en fonction de l'avancement des travaux de confortement des immeubles en péril imminent. Le délai des travaux sur le tronçon n°4 est estimé à 4 mois.

Synthèse des échanges avec les habitant.e.s

CIRCULATION

- Au niveau du carrefour avec la rue des Cordeliers, les voitures empiètent sur les trottoirs lorsqu'elles tournent ce qui crée des situations dangereuses pour les **piétons** > ajouter des arceaux vélos ? Cette situation va être étudiée par l'équipe projet qui proposera des aménagements adaptés si possible.
- Véhicules doublent sur les trottoirs au niveau du n° 13 puisque les potelets ont été enlevés > les remettre pour éviter des problèmes de **sécurité** ou prévoir des GBA.

STATIONNEMENT

- Sans potelets, risque de stationnement **anarchique** > possibilité d'utiliser le permis de végétaliser permettant de créer des fosses avec des plantes et de réduire la circulation.
- Stationnement des **scooters** sur la placette Bergeret > information sur l'interdiction de stationner sur les trottoirs en cours, création d'emplacements motos sur le cours Victor Hugo et dans toute la ville, possibilité d'implanter du mobilier urbain sous le futur arbre pour limiter les scooters ? > en cours d'étude.
- Quelles solutions pour le stationnement **pendant les travaux** ? (environ 20 véhicules concernés par tronçon) > A ce stade, les pistes sont :
 - Prendre un abonnement pour stationner sur l'espace public dans les rues adjacentes
 - Aller dans le parking souterrain place de la Victoire (aucune collaboration possible pour l'instant avec le parking Victor Hugo) La mairie de quartier essaie de proposer une solution pour les locataires de places dans des parcs privés.
- Demande pour un marquage d'une **place réservée aux personnes handicapées** au niveau du 35 ainsi que d'une place de manutention > en cours d'étude.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- Demande d'implanter des **poubelles de rue** > en cours d'étude.
- Quelle gestion des ordures ménagères **pendant les travaux** ? (un flyer d'information sera distribué)
 - Dépôt des poubelles individuelles en bout de rue
 - Ou installation d'un conteneur collectif de 700 l en bout de rue

DEMEMAGEMENTS

En cas de **déménagement** pendant les travaux > informer très rapidement les équipes du chantier.

CONCLUSION D'OLIVIER CAZAUX

Je vous remercie pour votre présence, merci également aux services de la Ville et de Bordeaux Métropole.

Merci de votre attention